

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
caf des landes
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE
Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation / Action Accompagnement au déploiement de la CTG sur 4 territoires - Phase 2-J2- 3 octobre -CAF 40

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION EGOC / CAF des Landes N°35/19

PROGRAMME

Formation/Action « Accompagnement au déploiement de la CTG sur 4 territoires expérimentaux »

La deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG :
expérimentation interne et externe

Suite du 29 août 2019

2ème Journée - 03 octobre 2019

- Préparation de la journée du 13 novembre (démarche participative :
Comment construire avec les institutions l'animation d'une journée
(ou demi) participative avec l'EPCI autour du projet de territoire)

- Méthodologie d'animation participative (débat mouvant, échelle de
la participation Hart, fish bowl, ...)

Démarche pédagogique proposée / Méthodologie

Cette démarche de formation « propose le développement des
compétences propres à une action émancipatrice en termes de

capacitation de l'individu et/ou du groupe [1] ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

§ Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

§ Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

§ Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

§ La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les futurs Chargés de conseil et de développement territorial.

Intervenant

Présentation de l'intervenant : Thierry CHEINE animateur formateur
au sein d'ACCOLADES

Domaines d'intervention : Accolades est une société coopérative et
participative (SCOP).

Créée en 2005, elle possède une large expérience dans
l'accompagnement des associations, des collectivités locales et
territoriales ainsi que des entreprises qui placent le développement
humain au cœur de leur action.

Accolades utilise des méthodes participatives qui permettent la prise
en compte des compétences de chaque groupe dans une pratique
d'apprentissage coopératif. Elles favorisent également les décisions
collectives et la mobilisation des personnes concernées.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité
du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est
souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant
d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de
mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les
participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses
soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de
l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

[1] « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier
et Françoise Garibay

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
